



Vous souhaitez contribuer à faire une différence pour votre collectivité?

La Municipalité est à la recherche d'un candidat pour compléter son équipe énergique qui œuvre chaque jour à faire de Notre-Dame-de-la-Merci une Municipalité dynamique et attrayante.

Les défis vous allument? Joignez-vous sans tarder à notre équipe stimulante et contribuez à bâtir un milieu de vie de qualité en posant votre candidature au poste de :

TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT

POSTE PERMANENT

Sous la responsabilité du directeur de l'urbanisme, le titulaire du poste planifie, accompagne, coordonne et réalise des activités de caractère environnemental, notamment liées à la gestion des matières résiduelles, la protection des milieux naturels et cours d'eau, ainsi qu'à la protection de l'environnement en général.

Responsabilité

- Élaborer, réviser, implanter et gérer des projets, politiques, orientations, règlements et procédures environnementaux de la Municipalité, conformément aux lois et règlements en vigueur, et voir à leur application;
- Participer à la planification et à la gestion des contrats liés aux dossiers environnementaux;
- Procéder à la recherche de financement ou de subvention et en préparer les formulaires de demande;
- Rédiger des documents techniques, des notes de service, des documents d'information, compiler des statistiques et produire des analyses;
- Préparer des communications et des activités afin de promouvoir le respect de l'environnement et sensibiliser la population sur divers enjeux tels que, le lavage des bateaux, l'inspection des installations septiques âgées de plus de 20 ans, l'aménagement des rives, les matières résiduelles, etc.
- Collaborer à la modification des règlements en matière d'environnement;
- Assister le fonctionnaire désigné à l'application des règlements en matière d'inspection, gestion des plaintes, d'analyse et d'émission de permis, au besoin;
- Participer aux réunions des diverses instances gouvernementales en matière d'environnement;
- Être secrétaire de divers comités de la Municipalité en matière d'environnement;
- Assumer toutes autres responsabilités compatibles à sa fonction qui lui sont confiées par son supérieur.

Exigences

- DEC, AEC ou baccalauréat en environnement ou tout autre domaine connexe pertinent ou détenir une expérience équivalente
- Expérience au niveau des lois et règlements municipaux
- Détenir un permis de conduire valide (obligatoire)
- Être rigoureux et minutieux
- Bonne gestion des priorités
- Excellent sens de la planification et de l'organisation
- Faire preuve d'autonomie et de jugement
- Savoir gérer les contacts difficiles et résoudre les conflits

Conditions de travail

Catégorie : Syndiqué

Statut : Poste permanent



Horaire : 35h par semaine, du lundi au vendredi
Le titulaire du poste peut parfois être appelé à travailler en dehors des heures régulières de travail

Salaire : 29.40\$/heure avec augmentation annuelle prévue à la convention collective

Avantages : Banque de 9 jours de maladie (ou raison personnelle)
Conciliation travail-famille
Assurances collectives payées à 50% par l'employeur
Régime de retraite FTQ avec contribution de l'employeur
Horaire d'été (fin de semaine vendredi à partir de midi)

Pour postuler

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir une lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae à jour, au plus tard le 17 avril 2026, à l'attention de :

Madame Jessica Tardif
Directrice générale adjointe

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
1900, montée de la Réserve
Notre-Dame-de-la-Merci, Québec, J0T 2A0
dga@mun-ndm.ca

La Municipalité utilise le masculin dans le seul but d'alléger le texte. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.